

Val d'Arry
Les Ecoles de Noyers-Bocage et Missy

Année 2017/2018

6 classes de la petite section au CM2

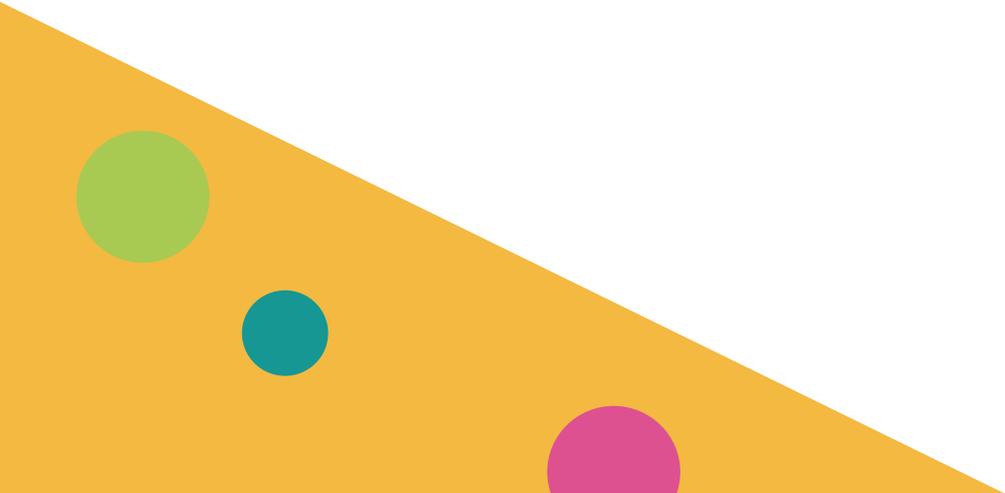
Nathalie Lambert, Directrice Ecole de Noyers-Bocage

Victorina Cousin, Directrice Ecole de Missy

Le Service des Affaires scolaires de Val d'Arry

Josiane Lecuyer, Adjointe, déléguée au scolaire

Nadine Madelaine, secrétaire



VOTRE ENFANT RENTRE EN MATERNELLE



1) Inscription administrative à la mairie de votre domicile

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de votre enfant

2) Inscription pédagogique sur rendez-vous

à l'école de Noyers-Bocage au retour des vacances de Printemps

Merci de téléphoner à Nathalie Lambert, la directrice au : **02.31.77.89.86**

(Le vendredi de préférence ou après 15h30)

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant OU d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

VOTRE ENFANT RENTRE EN PRIMAIRE



1) Vous arrivez dans la commune, inscription administrative

à la mairie de votre domicile :

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de votre enfant

3) Inscription pédagogique sur rendez-vous

à l'école de Noyers-Bocage au retour des vacances de Printemps

Merci de téléphoner à Nathalie Lambert, la directrice au : **02.31.77.89.86**

(Le vendredi de préférence ou après 15h30)

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant OU d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

POUR TOUS LES ELEVES



Une réunion d'information sera organisée à l'école dans le courant du mois de septembre.

LES HORAIRES DE L'ECOLE

	<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
classe	8h45-11h45				
pause méridienne	11h45-13h15			11h45-13h15	
classe	13h15-15h30			13h15-15h30	
activités périscolaires	15h30-16h30			15h30-16h30	

Accueil 10 minutes avant l'heure de classe.

Les services assurés par la Mairie

Votre enfant vient d'être inscrit pour la première fois à l'école :

Venez au Service des Affaires scolaires, 1^{er} étage rue des Ecoles, remplir un bulletin d'inscription aux différents services décrits ci-dessous.

Votre enfant est déjà à l'école :

Vous remplirez et nous retournerez le bulletin d'inscription remis en juin dans le cahier de votre enfant.

Le transport scolaire gratuit

Un circuit est assuré, le matin et le soir en partenariat avec le service des Transports du Conseil Départemental du Calvados. Un transport existe entre les 2 écoles pour les enfants de Missy qui ont classe à Noyers-Bocage ou vice-versa, et pour les services de cantine.

La garderie périscolaire

Elle est située sur le site de Noyers-Bocage. Les horaires sont tous les jours scolaires de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h00 à 17h30.

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin : de 7h30 à 8h45

mercredi midi : 11h45 - 12h45

Lundi, mardi, jeudi, vendredi soir : de 16h30 à 18h30

Tarifs au $\frac{1}{4}$ d'heure suivant quotient familial.

Tout $\frac{1}{4}$ d'heure entamé est facturé.

Quotient familial	$\frac{1}{4}$ heure commune	$\frac{1}{4}$ heure hors commune	Forfait commune	Forfait hors commune
Inférieur à 600	0.90 €	1.25 €	55 €	75 €
De 600 à 1399	0.95 €	1.30 €	60 €	80 €
Supérieur ou égal à 1400	1.00 €	1.35 €	65 €	85 €

* Si quotient familial non fourni, application du tarif maximal.

La cantine

Elle est située sur le site de l'école de Noyers-Bocage dans l'enceinte de la salle des fêtes. 6 agents assurent le service des repas pour en moyenne 95 enfants chaque jour.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi midi : service de 11h45 à 12h45

Tarifs

Enfant commune : 3.70 €

Enfant hors commune : 4.92 €

Adulte : 4.50 €

Le règlement des frais de garderie et de cantine se fait auprès de la Perception de Villers-Bocage, par chèque, en espèces ou par prélèvement bancaire.



Pique-nique de fin d'année

Les activités périscolaires gratuites

Les activités périscolaires se déroulent de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en partenariat avec Familles Rurales.

Au niveau de l'organisation, l'année est divisée en 5 parcours de temps périscolaires qui correspondent à la période d'activités entre les vacances. Les animateurs proposent des activités telles que l'éveil musical, le bricolage, la création de jeux et activités. Les enfants profitent également du gymnase, du coin cool et de la médiathèque.

Elles sont gratuites pour les familles. Le coût prévisionnel 2017 de 280 € par enfant est pris en charge par la commune, avec une volonté : l'éveil et la découverte des activités.

Fête d'halloween 2016



Le Centre de Loisirs sur le site de Noyers-Bocage

Les animateurs du Centre de Loisirs accueillent les enfants de 4 à 12 ans pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis après-midi. Les animations ont lieu dans les locaux de l'Ecole de Noyers-Bocage. Ouverture de 9h00 à 17h00 avec accueil à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Tous les renseignements sur <http://www.aunay-caumont-intercom.fr/18-actualites/348-pre-bocage-intercom>

adresse mail : secretariat.ej@pbi14.fr



De l'école au collège ...



Le Collège Simone Veil de Villers-Bocage accueille les enfants de la 6ème à la 3ème.

Transport scolaire

A Noyers-Bocage :

Le matin, 7h42 la Mairie et 7h56 le Calvaire la Poste

Le soir, 17h08 la Mairie et 16h49 le Calvaire la Poste

Renseignements auprès de la mairie de Villers-Bocage : 02.31.77.02.18

<http://college-simone-veil.etab.ac-caen.fr>

A Missy :

Le matin, 7h51 aux Forges et 7h53 au Bourg place de la Mairie

Le soir, 17h17 retour au Bourg, place de la Mairie, 17h10 aux Forges

Renseignements auprès de la mairie de Villers-Bocage : 02.31.77.02.18

Cantine

Tarif unique de 3.40 € par jour quelle que soit la classe.

Le règlement se fait à la perception de Villers-Bocage. La demi-pension est réglable d'avance par trimestre scolaire et pour le nombre réel de jours scolaires prévus.

L'Association des Parents d'élèves

L'association de parents d'élèves, l'APEMINO, est bien mobilisée autour de la vie de l'école et des activités périscolaires, avec des opérations telles que le marché de Noël, la fête des écoles, des sorties pédagogiques.

Fête des écoles à Noyers-Bocage

Organisée fin juin - date à définir.

En partenariat avec les enseignants et le périscolaire.

Gildas Bernard, Président

06.89.69.20.34

www.apemino.fr



Le projet de restructuration de l'école de Val d'Arry

La fusion des Communes de Missy, Noyers-Bocage, Le Locheur et Tournay sur Odon, en Commune Nouvelle Val d'Arry a pris effet au 1^{er} janvier 2017. Pour des raisons de cohérence, d'efficacité et de pertinence pédagogique, les élus ont décidé de regrouper toutes les classes de la Commune Nouvelle, sur un seul site, celui de la commune historique de Noyers-Bocage.

Les travaux de restructuration de l'école se dérouleront en site occupé. Le phasage des travaux en deux tranches permettra de conserver des locaux adaptés pour accueillir les enfants de l'école maternelle. Les enfants de l'élémentaire et du primaire seront tous accueillis pendant le chantier à l'école de Missy. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

La commune fait de l'école une priorité

- Pour l'accueil et l'encadrement des enfants,
- Pour la gestion, l'entretien et la sécurité des bâtiments et des équipements,
- Pour la gestion des agents qui travaillent dans les écoles.

18 agents et animateurs travaillent à temps partiel, au sein de l'école.

18 élus sont délégués au sein du conseil municipal.

Les habitants travaillent majoritairement sur l'agglomération caennaise et sollicitent une école avec des services périscolaires adaptés.

La municipalité est très sensible à la qualité de l'enseignement, aux conditions de vie des élèves et aux conditions de travail de l'équipe pédagogique pour garantir une école de qualité.

Le budget

Le budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement 2017 est estimé à 300 000 €.

Le budget annexe de transport scolaire 2017 est de 22 000 €.

**Permanence tous les mardis matin et vendredis matin
de 8h30 à 12h00**

N'hésitez pas, venez nous voir

**Josiane Lecuyer, déléguée Affaires scolaires
Nadine Madelaine, Secrétaire**

**- rue des Ecoles -
1^{er} étage**

Tél. 02 31 97 19 62 sis.noyers.missy@orange.fr

Vous pouvez retrouver l'actualité de l'école et nos activités, rubriques Taps, sur le blog de l'école et le site internet de la commune.

<http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecolesnoyersmissy/>

www.valdarry.fr

